

Dispositif Aides Chaumes Engagement Qualité

Volet à fournir par le couvreur/chaumier au propriétaire avec le devis

Afin d'accompagner les propriétaires de chaumières, les EPCI ont décidé de mettre en place un dispositif d'aides aux travaux pour le maintien des couvertures en chaume. Afin de s'assurer du bon usage des fonds publics, l'attribution d'une subvention est soumise à plusieurs conditions dont la pose d'un roseau de qualité dans les règles de l'art.

Je soussigné(e), Mme, M _____

couvreur chaumier exerçant au sein de l'entreprise : _____

N°SIRET : _____

Dont le siège social est _____

Ai été sollicité par Mme, Mr : _____

Propriétaire d'une chaumière située : _____

pour réaliser des travaux de couverture en chaume.

Afin que mon client puisse bénéficier du dispositif d'aides, je m'engage à :

- Utiliser un chaume de qualité « couverture », c'est-à-dire respectant les critères mentionnés en Annexe 1.
- Poser le chaume selon les méthodes reconnues par les référentiels techniques de la profession en vigueur
- Être en règle avec les réglementations régissant mon activité
- Effectuer une visite d'inspection dans la 3^e année suivant la réalisation du chantier (bordereau d'inspection en annexe 4)

Par ailleurs, je confirme que :

- Le devis associé comporte l'ensemble des mentions identifiées par le Code de la Consommation et apporte des éléments, relatifs aux matériaux et travaux, permettant une analyse objective de ma proposition, comme stipulés en Annexe 2
- L'attestation de ma garantie décennale en cours de validité est jointe au dossier
- Je suis en capacité de fournir tout justificatif précisant l'origine ainsi que la qualité et les écarts aux critères cibles du matériau posé, comme précisé en Annexe 3.

Fait à :

Le :

Signature :

Document mis à jour en novembre 2023.

Annexe 1 et 2 à joindre au devis

Annexe 1 : Critères de qualité d'un roseau pour un emploi en couverture

Ces critères sont repris dans le tableau de l'annexe 3

- Hauteur de coupe <10cm
- Le chaumier s'engage à poser en couverture du roseau provenant de marais d'eau douce (sel <1g/L d'eau).
Le roseau provenant d'eau autre que douce est toléré si une analyse simple en laboratoire ou un certificat du fournisseur attestent d'une teneur en sel < 0.1g pour 100g de matière sèche.
- Teneur en eau <17% à la pose
- Classe de longueur :
 - Court : entre 1m et 1.5m \varnothing <3mm *classe à éviter, usage exclusivement sur des zones techniques particulière, ex : faitage, souche de cheminée...*
 - Moyen : longueur entre 1.5m et 2m \varnothing 3-5mm
 - Long : >2m \varnothing >5mm, **à privilégier** sur les zones de couverture sans spécifications technique particulière
- Absence de moisissure et d'odeur témoignant d'une dégradation
- Comportement mécanique :
 - Pied de tige résistant à une pression manuelle modeste appliquée entre le pouce et l'index
 - Tige flexible sans cassure
- Coupe nette
- Botte homogène : *longueur, diamètre, propre et sans débris excessif*
- Roseau d'une année de croissance

Annexe 2 : Devis

Outre les mentions obligatoires, le professionnel apportera dans le devis les informations suivantes :

- La provenance prévisionnelle du chaume : Pays, nom du fournisseur, adresse, région de coupe
- Type de roselière prévisionnelle
- La nature des travaux
- Classe de longueur du chaume majoritairement prévu
- Mentionner que le chaumier s'engage à stocker le roseau dans des conditions adaptées à sa préservation durant le chantier
- Mentionner qu'une inspection dans la troisième année suivant la pose sera effectuée par le chaumier pour surveiller l'évolution de la couverture :
 - Préciser dans le devis la période de passage prévisionnelle.
 - Bordereau en annexe 4 à remplir lors du passage effectif

Annexe 3 : Bordereau de traçabilité

Annexe 3 à fournir par le chaumier à l'issue du chantier et à conserver par le propriétaire

| INFORMATION SUR LA PROVENANCE | A REMPLIR PAR LE CHAUMIER |
|--|---------------------------|
| PAYS | |
| NOM DU FOURNISSEUR, ADRESSE | |
| REGION DE COUPE | |
| N° DE LOT <i>Si fourni par le récoltant ou le fournisseur</i> | |
| PERIODE DE COUPE <i>saison, année</i> | |
| CRITERES QUALITE | |
| TYPE DE ROSELIERE <i>Résultat d'analyse simple en laboratoire ou certificat du fournisseur <0.1% de sel à fournir si roselière d'eau autre que douce (eau douce → teneur en sel < 1g/L)</i> | DOUCE / SALEE |
| HAUTEUR DE COUPE <10CM | OUI |
| TENEUR EN EAU <17% A LA POSE | OUI |
| CLASSE DE LONGUEUR UTILISE <i>Cf. annexe 1</i> <i>Classe longue à privilégier hors spécifications technique particulière</i> | MOYEN / LONG |
| ABSENCE DE MOISSURE ET D'ODEUR SUSPECT | OUI |
| COMPORTEMENT MECANIQUE <i>Flexion et résistance à la pression</i> | SATISFAISANT |
| COUPE NETTE | OUI |
| BOTTES HOMOGENES <i>Longueur, diamètre, propre et sans débris excessifs</i> | SATISFAISANT |
| ROSEAU D'UNE ANNEE DE CROISSANCE | OUI |

Annexe 4 : Bordereau d'inspection

Annexe 4 à remplir par le chaumier lors de la visite d'inspection dans la 3^e année suivant le chantier

Nom, prénom du propriétaire : _____

Adresse de la chaumière : _____

Date de réalisation de la couverture : _____

Société ayant réalisé l'inspection : _____

La présente société certifie avoir effectué une visite d'inspection de la couverture concernant la chaumière susmentionnée dans la 3^e année suivant la réalisation du chantier.

CONSTATATIONS, TRAVAUX EFFECTUES ET PRECONISATIONS le cas échéant suite à l'inspection :

DATE D'INSPECTION :

**SIGNATURE DU COUVREUR
PROPRIETAIRE**

SIGNATURE DU